

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

1. Photocopie du **livret de famille** faisant apparaître l'état civil du ou des parents et du ou des enfants à charge.
 2. Photocopie de l'**avis d'imposition ou de non-imposition 2020** (revenus de l'année **2019**) des parents ou du parent ayant la charge de l'enfant ou du tuteur légal et du concubin.
 - 2.1. Si le **candidat est détaché du foyer fiscal parental** produire également une photocopie de son avis d'imposition 2020 (revenus de l'année 2019).
 - 2.2. Pour les **artisans, commerçants et agriculteurs déficitaires en 2019** joindre une photocopie des avis d'imposition ou de non imposition relatifs aux trois années précédant la demande.
 3. Si le ou les parents **ont perçu le RSA** entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020, joindre une attestation établie par la C.A.F.
 4. Si les **parents sont divorcés ou séparés**, joindre une photocopie du jugement indiquant à qui l'enfant est confié ainsi que le montant de la pension alimentaire.
 5. Photocopie de la **notification de rejet de POLE EMPLOI** pour les enfants majeurs âgés de moins de 25 ans ayant terminé leurs études mais encore sans emploi depuis moins d'un an.
 6. Photocopie du **contrat d'apprentissage** complet, enregistré à la Chambre de Métiers (avertir le service si un changement d'employeur a lieu en cours d'année, ou en cas de rupture du contrat).
- * **Les contrats de « professionnalisation » ou de « qualification » n'ouvrent pas droit à l'aide départementale.**
7. **Un relevé d'identité bancaire complet** (format A4) (avertir le service en cas de changement d'adresse ou de domiciliation bancaire en cours d'année).

Si un changement de situation familiale ou financière est intervenu récemment :

8. **Etat des revenus de la famille** perçus pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020. **Compléter l'imprimé uniquement en cas de diminution importante des revenus.** Joindre obligatoirement une photocopie de tous les documents justifiant les montants mensuels que vous y aurez fait figurer **ou** présenter les originaux au service lors du dépôt de votre dossier de demande de prime.
9. **Lettre** expliquant toute situation nouvelle particulière.

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA EFFECTUEE PAR LE SERVICE

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE

PAGE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Revenus de la famille

Salaires et revenus assimilés€
Pensions, rentes€
Revenus agricoles€
BIC€
BNC€
Pension alimentaire€
Revenus fonciers€
Revenus mobiliers€
RSA€

Revenus globaux

€

Nombre de personnes au foyer

QUOTIENT FAMILIAL

€

OBSERVATIONS :